



# LES PRIX DU QUÉBEC

culture • science

2018

## PRIX RELÈVE SCIENTIFIQUE

Le prix Relève scientifique est accordé à un chercheur québécois en début de carrière se distinguant par l'excellence de ses travaux et démontrant des aptitudes à établir et à maintenir des liens constructifs et durables avec les milieux de la recherche.

### PRIX

La personne lauréate du prix Relève scientifique recevra :

- un montant en argent de 5 000 \$ non imposable;
- un certificat de reconnaissance signé par le premier ministre et la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

Deux finalistes s'étant particulièrement démarqués recevront également chacun un prix en argent de 2 000 \$ non imposable.

La personne lauréate et les finalistes devront se rendre disponibles pour rencontrer la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) et ministre responsable de la stratégie numérique et les personnes lauréates des Prix du Québec scientifiques lors d'une cérémonie officielle et pour participer à l'offre de maillage (déjeuners-conférences, par exemple) dans les réseaux de l'innovation, offerte par le MESI.

### SÉLECTION

Les candidatures déposées au prix Relève scientifique seront évaluées par un jury de sélection composé de chercheurs, de représentants d'organismes du milieu de la recherche partenaires du MESI et du MESI.

### CALENDRIER

#### 25 janvier 2018

Début de la période de mise en candidature.

#### 25 mars 2018

Fin de la période de mise en candidature.

#### Mai 2018

Délibérations du jury.

#### Automne 2018

Dévoilement du nom de la personne lauréate et des finalistes.  
Remise du prix.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Le prix Relève scientifique du Québec permet de reconnaître l'apport de la relève en sciences et, par la même occasion, de faire connaître les Prix du Québec au public de la jeune relève en lui présentant des modèles de réussite.

### Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'excellence des travaux de jeunes chercheurs ainsi que le caractère innovant ou distinctif de ces travaux.
- Reconnaître chez les jeunes chercheurs l'importance de tisser des liens avec les milieux de la recherche et de se constituer un réseau de contacts, autant en milieu universitaire qu'en entreprise.
- Mettre en lien les jeunes chercheurs avec des scientifiques qui sont des modèles de réussite : les personnes lauréates des Prix du Québec scientifiques.
- Démontrer l'importance de la reconnaissance scientifique et inciter les jeunes chercheurs à poser leur candidature à des prix scientifiques tout au long de leur carrière.
- Présenter la personne lauréate comme un modèle d'inspiration pouvant influencer le parcours de collègues chercheurs.

## CONDITIONS

Pour être admissible à ce prix, une personne doit :

- être détentrice d'un doctorat;
- avoir 40 ans ou moins;
- occuper un emploi de recherche dans un établissement situé au Québec (par exemple en milieu universitaire ou collégial, en centre de recherche ou en entreprise);
- avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de réfugié au Canada, et être réputée domiciliée au Québec.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le prix Relève scientifique du Québec permet de reconnaître l'apport de la relève en sciences et, par la même occasion, de faire connaître les Prix du Québec au public de la jeune relève en lui présentant des modèles de réussite.

- a) La qualité de la production scientifique (35 points) :
  - pertinence, originalité ou caractère innovant des travaux de recherche;
  - collaboration intersectorielle et intermilieux dans la démarche de recherche;
  - qualité et envergure de la production scientifique ainsi que des réalisations pratiques personnelles de la personne candidate (les découvertes, les inventions, les brevets commercialisés, etc.);
- b) La contribution au développement du milieu (40 points) :
  - degré d'engagement de la personne candidate dans des regroupements de recherche (par exemple : appartenance à un groupe ou à une association), dans son milieu de travail et dans ses travaux de recherche, et capacité de celle-ci à créer des liens tant en milieu universitaire ou collégial qu'en entreprise ou au sein d'un OBNL;
  - retombées des recherches sur la résolution des enjeux sociétaux et apport au milieu utilisateur ainsi qu'à la communauté;
  - apport au transfert ou à la valorisation des connaissances;
  - contribution à la culture et à la vulgarisation scientifiques.
- c) L'engagement personnel et le rayonnement (25 points) :
  - degré d'engagement de la personne dans le cadre d'activités réalisées auprès de la communauté qui diffèrent des fonctions de recherche occupées;
  - prix et distinctions obtenus;
  - motivation du candidat à recevoir le prix Relève scientifique.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. un formulaire de mise en candidature dûment rempli;
2. une lettre de présentation écrite par la personne candidate (de 1 000 à 2 000 mots), préférablement rédigée en français, reprenant chacun des critères d'évaluation liés au prix Relève scientifique du Québec. Une candidature présentée par un proposeur n'est pas admissible;
3. trois lettres de recommandation (maximum de 900 mots chacune) signées par des personnes en mesure de témoigner des aspects significatifs de la production scientifique de la personne candidate, de ses contributions au développement du milieu ainsi que de son engagement personnel et rayonnement. Le contenu de ces lettres doit ainsi être en concordance avec les trois critères d'évaluation du prix;
4. un curriculum vitæ détaillé;
5. une preuve d'attestation de la délivrance du diplôme de doctorat;
6. une copie du contrat ou des contrats d'embauche au Québec, à titre de chercheur, spécifiant leur objet et leur durée;
7. une description des tâches de l'emploi de recherche occupé (inscrire le pourcentage des tâches consacrées à la recherche);
8. une autorisation, rédigée préférablement en français, dûment signée par la personne candidate et permettant l'analyse de son dossier par les membres du jury.

Tout dossier incomplet sera déclaré non admissible.

Pour plus d'information sur comment préparer le dossier de candidature, consultez le guide de préparation d'un dossier disponible sur [prixduquebec.gouv.qc.ca](http://prixduquebec.gouv.qc.ca). Les différents documents du dossier de candidature doivent être transmis en même temps que le formulaire d'inscription sécurisé.

**Les dossiers de candidature  
aux prix scientifiques  
doivent être reçus  
au plus tard le 18 mars 2018.**

### Pour information

Téléphone | 418 691-5973, poste 3873  
[prixduquebec@economie.gouv.qc.ca](mailto:prixduquebec@economie.gouv.qc.ca)  
[prixduquebec.gouv.qc.ca](http://prixduquebec.gouv.qc.ca)

**Secrétariat des Prix du Québec scientifiques  
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation**

900, place D'Youville, 4<sup>e</sup> étage,  
Québec (Québec) G1R 3P7

**Québec** 